



SECTEUR PUBLIC

FTQ-CSN : l'union fait la force

DANS UN GESTE SANS PRÉCÉDENT, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, ET LA PRÉSIDENTE DE LA CSN, CLAUDETTE CARBONNEAU, ONT SIGNÉ, LE 26 OCTOBRE DERNIER, UN IMPORTANT PROTOCOLE D'ENTENTE VISANT UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ SYNDICALE.



René Roy, Michel Arsenault, Claudette Carbonneau et Lise Poulin.

HEURES D'OUVERTURE

Victoire pour les 45 000 travailleurs et travailleuses de l'alimentation qui pourront célébrer Noël en famille

Après des années de revendications, les travailleurs et les travailleuses des grandes chaînes d'alimentation pourront finalement passer le soir de Noël en famille. Cette annonce a été faite en conférence de presse le 9 octobre dernier par le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le directeur québécois du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et vice-président de la FTQ, Louis Bolduc, conjointement avec le ministre responsable du dossier

du développement économique, Raymond Bachand, et les grands de l'alimentation (Provigo-Loblaw, Métro, IGA-Sobeys).

Les TUAC, qui réclamaient depuis longtemps la fermeture des grands magasins lors de certains congés fériés, ont finalement obtenu qu'ils soient fermés cinq jours et demi. En effet, l'entente survenue entre les parties à la suite de longues discussions, prévoit la fermeture des épiceries le jour de Noël, le 26 décembre jusqu'à 13 heures, le jour de l'An, le dimanche de Pâques, le 24 juin et à la fête du Travail.

SUITE EN PAGE 4



La conférence de presse s'est tenue dans les locaux du centre de formation des TUAC sur la rue Crémazie à Montréal. De gauche à droite : Florent Gravel, président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, Louis Bolduc, adjoint exécutif au directeur national des TUAC et vice-président de la FTQ, Daniel Tremblay, vice-président achats, mise en marché et affaires agro-alimentaires Provigo-Loblaw et Michel Arsenault, président de la FTQ.

Ce protocole, cosigné par le secrétaire général de la FTQ, René Roy et la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, pave la voie à une collaboration soutenue entre les deux plus importantes organisations syndicales au Québec, notamment dans les échanges concernant le régime de négociation des secteurs public et parapublic.

Les organisations s'engagent dans une campagne publique d'éducation et de sensibilisation visant la revalorisation du syndicalisme, le droit à la syndicalisation et la syndicalisation des non-

syndiqués. Cette campagne s'accompagne d'un pacte de non-maraudage entre la CSN et la FTQ dans les secteurs public et parapublic.

Après la réorganisation syndicale dans la santé et les services sociaux qui a laissé des plaies profondes dans plusieurs unités syndicales, après l'imposition par décret des conditions de travail jusqu'en 2010, devant l'érosion graduelle du droit de négocier dans ce secteur depuis près de 30 ans, ce protocole représente une véritable bouffée d'air frais

SUITE EN PAGE 6

PETRO-CANADA

Une autre bataille à gagner!

Il y a un an, Petro-Canada mettait en lock-out les 262 employés de sa raffinerie de l'est de Montréal qui refusaient d'accepter des conditions de travail inférieures à celles accordées aux raffineries de l'Ontario et de l'Ouest du pays. Depuis ce lock-out, Petro-Canada multiplie les violations du Code du travail en embauchant des briseurs de grève et en s'ingérant dans les affaires internes du syndicat. Devant une telle attitude de l'employeur, le Conseil général de la FTQ lançait, le 23 septembre dernier, un appel public au boycottage des stations d'essence de Petro-Canada. Des assemblées sont prévues dans toutes les régions du Québec afin de faire connaître le conflit et d'aller chercher l'appui concret des membres de la FTQ, mais aussi de toute la population.

Les sections locales seront appelées à participer activement à la campagne de boycottage. Le premier objectif sera de convaincre leurs membres et leurs proches d'apposer un autocollant Boycottons Petro-Canada sur le pare-choc ou la lunette arrière de leur voiture afin de faire connaître le boycott. Une contribution financière sera demandée aux syndicats afin d'aider nos confrères et consoeurs de la section locale 175 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) à remporter cette lutte. Les contributions doivent être libellées au nom du SCEP, section locale 175 et postées à l'adresse suivante : case postale 447, succursale Pointe-aux-Trembles, Montréal (Québec) H1B 5P3.

Les luttes ne se gagnent pas seules... surtout quand on fait face à des empires financiers. Nos confrères et consoeurs de Vidéotron ou du Journal de Québec peuvent en témoigner.

La solidarité n'est pas qu'un slogan que l'on crie, c'est surtout un geste que l'on pose!



Les lockoutés de Petro-Canada.

SOMMAIRE

2

Conseils régionaux  FTQ

DE LA PAROLE AUX ACTES

5

MÉTIER : « CUISEURS »



ISABELLE GAREAU

6

SECTEUR FORESTIER

LA MOBILISATION SE POURSUIT



ISABELLE GAREAU

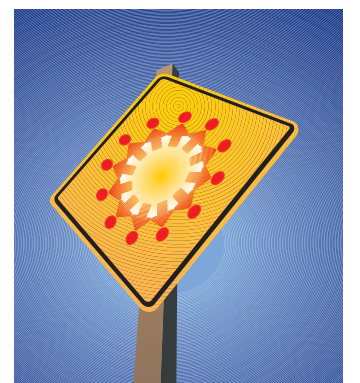
8

PHILIPPE VAILLANCOURT



9

DES NOUVEAUX COURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL



12

WAL-MART APRÈS JONQUIÈRE, GATINEAU!

Le Québec dit non aux politiques de droite des conservateurs

« LES CONSERVATEURS DEVRONT TENIR COMPTE DU MESSAGE QUE LES ÉLECTEURS QUÉBÉCOIS LEUR ONT ENVOYÉ ET APPRENDRE À GOUVERNER AUTREMENT », TEL A ÉTÉ LE MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT ET RENÉ ROY, AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 14 OCTOBRE DERNIER.

La FTQ, qui avait recommandé à ses membres de voter pour le Bloc Québécois, s'est réjouie de l'élection d'une majorité de bloquistes au Québec. « Le Bloc a toujours été proche des préoccupations des travailleurs et des travailleuses et nous sommes heureux que le Québec lui ait, une fois de plus, donné sa confiance.

Nous voulions à tout prix éviter un gouvernement conservateur majoritaire, nous avons atteint notre objectif, haut la main », ont affirmé les dirigeants de la FTQ.

Harper doit maintenant passer à l'action

Pour la FTQ, il est maintenant impératif que le gouvernement Harper se dote d'un véritable plan pour faire face à la crise financière actuelle, qui menace de façon concrète l'économie réelle, et qu'il mette en place des mesures pour aider les travailleurs et les entreprises. Rappelons que la FTQ demande depuis des années au gouvernement fédéral de mettre sur pied des mesures musclées pour venir en aide au secteur manufacturier, à celui de la forêt et aux milliers de travailleuses et de

travailleurs touchés par des pertes d'emploi.

La FTQ revendique, notamment, de l'aide pour la formation de la main-d'œuvre, un programme d'aide pour les travailleurs âgés, des mesures pour soutenir la modernisation des entreprises et la bonification du régime de l'assurance-emploi.

Dans la conjoncture actuelle, la FTQ a encouragé les élus à s'asseoir ensemble au plus vite et à travailler pour le bien des familles québécoises et canadiennes. « À la lumière des résultats des dernières élections et de la situation économique fragile, il nous semble primordial que les conservateurs écoutent davantage la population et apprennent à gouverner de concert avec les autres formations politiques », ont ajouté René Roy et Michel Arsenault.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le porte-parole de l'événement, le comédien Emmanuel Bilodeau, étaient de ceux qui ont marché du square Dorchester jusqu'à la Place des Arts, où ils ont pris la parole devant une foule très animée.



PHOTOS ISABELLE GAREAU

Le 5 octobre dernier, des milliers de personnes ont répondu à l'appel d'une large coalition regroupant les centrales syndicales, l'Union des artistes et plusieurs groupes sociaux pour dénoncer les politiques du gouvernement Harper et inviter la population à voter contre les conservateurs.

Le Monde ouvrier DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Michel Arsenault

Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration Marc Comby; Andrée Lemieux; Isabelle Renaud (AFPC); Monique Audet, Serge Beaulieu, Louis Cauchy, Isabelle Coulombe, Johanne Deschamps, Jean Dussault, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Sylvie Lépine, Louise Miller, FTQ.

Graphisme Anne Brissette

Photos Jacques Boissinot/Presse-canadienne, Philippe Bossé, CRFTQS, Jean-Sébastien Cossette, Robert Dumont, Johanne Duplantie, Isabelle Gareau, Patrick Langevin, Jean Laverdière, Dino Lemay, Atim León, Hélène Loiselle, Daniel Mallette, Pierre Michaud/Le Progrès Écho, Annie Plamondon, Annie T. Roussel, TUAC-Québec.

Illustration Béha

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage
51 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



Les Conseils régionaux

LES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA FTQ ONT JOUÉ UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE QUE NOUS VENONS DE TRAVERSER. PARTICIPATION À DES DÉBATS, VISITES DE DÉPUTÉS, MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS, CONFÉRENCES DE PRESSE, LES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA FTQ SONT PASSÉS DE LA PAROLE AUX ACTES POUR BLOQUER LES CONSERVATEURS ET EMPÊCHER LE GOUVERNEMENT HARPER DE RENTRER MAJORITAIRE. LE MONDE OUVRIER VOUS PRÉSENTE UN BREF SURVOL DES ACTIVITÉS QUI ONT EU LIEU À TRAVERS LE QUÉBEC.

Un syndicaliste FTQ élu dans Laurentides-Lanaudière



JOHANNE DUPLANTIE

L'ancien directeur québécois des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA-FTQ), Luc Desnoyers, a été élu dans Rivière-des-Mille-Îles. On le voit ici entouré de militants et de militantes des TCA, des candidats du Bloc dans Laurentides et du chef du parti, Gilles Duceppe. Les TCA, les membres du Bureau de direction et du Comité d'action politique de la FTQ LL, ainsi que le SEPB-434 ont donné un sérieux coup de main à Luc qui l'a emporté haut la main devant le maire de Saint-Eustache. Soulignons que tous les huit candidats et candidates du Bloc ont gagné sur les territoires de Lanaudière et des Laurentides. Ils ont même augmenté leur majorité par rapport à l'élection de 2006.

Un comité d'accueil pas comme les autres à Val-d'Or



ANNIE PLAMONDON

Le 29 septembre à Val-d'Or, plusieurs centaines de militants et de militantes ont répondu à l'appel du Conseil pour venir dire à Harper que la population de la région se souvient.

« Où était Stephen Harper quand des centaines de travailleurs de la région perdaient leur job dans la forêt, dans les scieries, quand les travailleurs âgés demandaient des programmes d'aide, quand les travailleurs plus jeunes réclamaient des mesures de transition pour leur permettre de réorienter leur carrière, quand les chômeurs demandaient d'avoir accès à des prestations pour lesquelles ils avaient cotisé ? », a questionné Gilles Chapadeau, conseiller régional de la FTQ.

Le comité d'accueil réunissait des gens de tous horizons, groupes sociaux, communautés autochtones, environnementalistes, qui se sont sentis interpellés par les politiques de droite des conservateurs. Un bel exemple de solidarité régionale !

de la FTQ : de la parole aux actes

En Montérégie, le Conseil régional FTQ du Suroît s'adresse aux médias

En conférence de presse à Salaberry-de-Valleyfield, le 30 septembre dernier, le président du Conseil régional FTQ du Suroît, Daniel Mallette, a recommandé à ses membres de voter pour les candidates du Bloc Québécois. «*Les députées bloquistes dans la région sont bien engagées dans leur communauté et ont été de tous les combats notamment pour soutenir le développement de l'économie régionale et améliorer le programme de l'assurance-emploi à la suite des fermetures d'usines et des mises à pied massives à la Cleyne & Tinker à Huntingdon ou chez Gildan et Goodyear à Salaberry-de-Valleyfield*», a affirmé Daniel Mallette.

Notons aussi que le syndicaliste FTQ, Robert Vincent, qui a longtemps milité au Conseil régional FTQ de la Haute-Yamaska, a été élu dans le comté de Shefford pour le Bloc.

Le Conseil FTQ Montréal métropolitain dans la rue !

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a participé à l'organisation de plusieurs événements qui se sont déroulés durant la campagne électorale, notamment la manifestation du 5 octobre et celle contre le projet de loi C-484, le 28 septembre. Sur la photo, une délégation a manifesté devant un hôtel de Laval où Stephen Harper s'est rendu le 6 octobre dernier.



DANIEL MALLETTE

Première rangée : Daniel Mallette, président du Conseil régional FTQ du Suroît (CRFTQS), Claude DeBellefeuille, députée réélue du Bloc dans Beauharnois-Salaberry et Meili Faille députée réélue de Vaudreuil-Soulanges (contre Michael Fortier). Deuxième rangée : Jean-Guy Bouchard, directeur au CRFTQS et président de la section locale 6486 du Syndicat des Métallus (CEZinc-Xstrata à Salaberry-de-Valleyfield) et Bernard Mallet, président de la section locale 1951 des TCA chez Rio Tinto Alcan à Beauharnois.

Quatre circonscriptions mobilisées dans l'Est du Québec

À Rimouski, le 8 octobre dernier, les leaders régionaux de la FTQ ont invité la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à voter pour le Bloc.

Les représentants syndicaux, qui représentent plus de 12 000 membres dans la région, ont vigoureusement dénoncé l'attitude des conservateurs dans les dossiers de l'assurance-emploi, des crises forestière et manufacturière, de la privatisation de Postes Canada et des droits des travailleurs et des travailleuses sous juridiction fédérale.

Alain Harrisson, conseiller régional FTQ, Jean-Paul Laviolette, président syndical représentant les employés et employés de TELUS Québec, affiliés au SCFP-FTQ, George Verreault, du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) représentant les travailleurs des secteurs forestier et manufacturier, Gino Loisel, représentant de la FTQ-Construction de même que Yanick Proulx, du SCFP-FTQ pour les employés du secteur municipal et Hydro-Québec, ont pris part à cette conférence de presse.



Yanick Proulx et Alain Harrisson.

Un tapis d'accueil en copeaux de bois pour le ministre Cannon à Masson



En point de presse : Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec, en compagnie de Dave Coles, président du SCEP et de Gaétan Ménard, secrétaire-trésorier du SCEP.

«*La crise économique, on la vit depuis plus de trois ans dans la forêt, dans les pâtes et papiers et les conservateurs, y inclus leur lieutenant au Québec, Lawrence Cannon, s'y sont montrés totalement insensibles. Des travailleurs qui ont perdu leur emploi, qui sont à la veille de perdre leur maison et toutes leurs économies, ont été profondément choqués et insultés de se faire dire par le premier ministre Harper qu'il fallait profiter de la crise financière pour acheter des actions en bourse d'entreprises en difficulté*», a déclaré le conseiller régional de la FTQ en Outaouais, Dino Lemay.

Le Conseil FTQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais sur la place publique



JACQUES BOISSINOT / PRESSE-CANADIENNE

Le Conseil régional a multiplié les sorties publiques dans les différents comtés pour dénoncer l'attitude de laisser-faire du gouvernement Harper qui n'a pas levé le petit doigt pour venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses de la région aux prises avec des crises majeures de l'emploi.

Le 8 octobre, le Conseil a organisé une rencontre avec Gilles Duceppe dans un hôtel de Jonquière. Plus de 400 militants et militantes ont répondu à l'appel.

On ne joue pas avec les droits des femmes!

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Montréal, le 28 septembre, pour protester contre les reculs possibles en matière de droit à l'avortement et pour obtenir des engagements fermes de la part des chefs des différents partis politiques. Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, de même que les vice-présidentes représentant les femmes, Danielle Casara et Lucie Levasseur, étaient du nombre.



ISABELLE GAREAU

Les militantes et les militants FTQ de tous les syndicats du Montréal métropolitain et des régions environnantes ont été nombreux à prendre part à cette manifestation. D'autres événements semblables ont également eu lieu en même temps, ailleurs au Canada.

Rappelons que depuis sa décriminalisation en 1988, le droit à l'avortement n'a jamais fait l'objet d'autant de menaces politiques que dans les deux dernières années, soit depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement fédéral conservateur minoritaire. Les manifestants et les manifestantes réclamaient des chefs de partis de s'engager à protéger le droit fondamental des femmes à la liberté de choix et de faire en sorte qu'aucun autre projet de loi menaçant les droits des femmes à disposer de leur corps ne puisse être présenté à la Chambre des communes.

Grâce à notre vigilance et à notre solidarité, il semble que nous ayons évité de justesse un autre recul pour les femmes et que le message ait enfin été entendu par les élues et élus. En effet, durant la campagne électorale, Stephen Harper s'est finalement engagé à faire respecter ce droit.

La FTQ continuera à être vigilante!



ISABELLE GAREAU

Trois bloquistes élus à Québec

Le Conseil régional FTQ Québec - Chaudière-Appalaches a participé à plusieurs événements qui ont marqué la campagne électorale dans la région, qui a vu le nombre de députés bloquistes passer de deux à trois. Sur la photo, quelques centaines de militants et de militantes participent à un rassemblement-bénéfice pour le candidat bloquiste, Denis Courteau.



HELENE LOISELLE

Les Conseils régionaux FTQ lèvent leur chapeau aux milliers de militants et de militantes qui ont généreusement donné de leur temps, que ce soit pour poser des pancartes, faire du pointage ou travailler le jour du vote.

Merci!

NON à la publicité sexiste!

LE 9 OCTOBRE DERNIER, LA COALITION NATIONALE CONTRE LES PUBLICITÉS SEXISTES (CNCPS), COMPOSÉE DE 117 ORGANISATIONS ET REGROUPEMENTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX, DONT LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, A OFFICIELLEMENT ÉTÉ LANCÉE LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À MONTRÉAL.



ISABELLE GAREAU

Les objectifs que la Coalition s’est fixés sont clairs : réagir rapidement et publiquement pour dénoncer les publicités sexistes et en exiger le retrait. Pour ce faire, la Coalition compte sur la collaboration des membres qu’elle représente pour transmettre des plaintes et pour participer à des campagnes de dénonciation régionales et nationales.

«*Les publicités sexistes sont omniprésentes dans notre espace public, que ce soit sur les panneaux publicitaires, le long des routes et des rues, dans les magazines ou à la télévision. Devant cette prolifération, plusieurs organisations se mobilisent afin de dénoncer des stéréotypes sexistes et sexuels qui proposent des images et des modèles irréalistes et rétrogrades*», a affirmé la porte-parole de la Coalition, Chantal Locat, interviewée par différents médias à l’occasion du lancement officiel de la Coalition.

La Coalition envoie un message clair aux compagnies pour qu’elles cessent de présenter des publicités sexistes et sexuelles qui infantilisent les femmes et les rendent encore plus vulnérables à la violence. «*En proposant des modèles axés sur des valeurs de séduction, de charme et de sexe, les compagnies ciblent principalement les fillettes et les adolescentes, contribuant ainsi à leur hypersexualisation*», ont dénoncé les porte-parole de la Coalition.

Le catalogue Browns dénoncé



Magasine Browns-Automne/Hiver 2008

Vous voulez réagir?

Pour en savoir plus ou pour devenir membre de la Coalition, contactez Sylvie Majeau au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain au 514 387-3666. Le site Internet de la Coalition est présentement en construction. Vous pourrez le consulter sous peu à l’adresse : www.coalition-cncps.org

La Coalition a profité de ce lancement pour dénoncer le nouveau catalogue de la compagnie Browns. «*Plusieurs publicités utilisent le corps des femmes, et plus particulièrement de jeunes femmes, pour vendre de la marchandise, c’est-à-dire des souliers et des sacs à main. À maintes occasions, la publication met en scène des jeunes femmes séductrices, hypersexualisées, n’hésitant pas à jouer la carte de la femme-objet*», ont dénoncé les porte-parole présentes à la conférence de presse.

La Francophonie syndicale somme les chefs d’État et de gouvernement d’agir

LES REPRÉSENTANTS DE LA FRANCOPHONIE SYNDICALE PROVENANT D’AFRIQUE, D’EUROPE, D’HAÏTI ET D’AMÉRIQUE SE SONT RÉUNIS À MONTRÉAL, LES 14, 15 ET 16 OCTOBRE DERNIER, DANS LE CADRE D’UN FORUM SUR LE THÈME CONTRIBUTION DU MOUVEMENT SYNDICAL À LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE, DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT ET LE DIALOGUE INTERCULTUREL.

Cette rencontre se déroulait parallèlement au XII^e Sommet des chefs d’État et de gouvernement de la francophonie qui avait lieu du 17 au 19 octobre à Québec. Les représentants et les représentantes de la Francophonie syndicale ont d’ailleurs profité de la présence des chefs d’État pour leur faire part de leurs revendications.

Avec comme toile de fond la présente crise mondiale financière, alimentaire et énergétique, les participants et les participantes ont dénoncé l’état d’aggravation de l’extrême pauvreté qui touche encore des populations entières, particulièrement en Afrique et dans certaines zones des Amériques comme en Haïti.

Dans sa déclaration commune présentée aux chefs d’État, la Francophonie syndicale dénonce l’attitude des pays riches, qui n’ont pas respecté leur engagement en matière de coopération et de solidarité internationale. Elle réclame que les dirigeants politiques de la francophonie prennent les moyens pour résoudre de manière durable la crise énergétique et alimentaire actuelle par la conclusion d’accords de coopération justes et équitables, fondés sur le respect mutuel entre pays du Nord et du Sud.

Une rencontre réussie

Mamounata Cissé, secrétaire générale adjointe de la CSI et porte-parole de la Francopho-

nie syndicale, s’est dite très satisfaite de cette rencontre. «*Une fois de plus, nous avons été à même de constater que l’espace francophone est riche par sa diversité. Cet espace privilégié de diversité culturelle nous permet, malgré nos différences, de nous retrouver*

comme une famille face aux défis importants auxquels nous sommes confrontés et de résoudre ensemble des problèmes communs. »

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de la CSI à l’adresse : www.ituc-csi.org

La Francophonie syndicale en bref

La Francophonie syndicale représente 15 millions de travailleuses et de travailleurs de 96 organisations syndicales des pays francophones affiliées à la Confédération syndicale internationale (CSI). Cette dernière représente 168 millions de travailleuses et travailleurs de 311 organisations nationales dans 155 pays à travers le monde.



JEAN LAVERDIÈRE

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, la secrétaire générale adjointe de la CSI et porte-parole de la Francophonie syndicale, Mamounata Cissé, et la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, lors de la conférence de presse du 16 septembre dernier.



Journée mondiale pour le travail décent

Le 7 octobre 2008



Une première Journée du travail décent

À l’appel de la Confédération syndicale internationale (CSI), des milliers d’organisations syndicales à travers le monde, dont les centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSD, CSQ), ont participé à la Journée mondiale pour le travail décent qui se tenait le 7 octobre dernier.

Plusieurs activités ont eu lieu à travers le Québec. Les centrales syndicales québécoises ont profité de cette journée pour souligner que l’accès au travail décent commence par la pleine reconnaissance du droit d’association et de négociation. La Journée a aussi été l’occasion de presser nos gouvernements d’agir face à une mondialisation sans justice sociale qui élimine ou précarise un nombre élevé d’emplois, et accentue les écarts entre les riches et les pauvres.

HEURES D’OUVERTURE / SUITE DE LA PAGE 1

Seuls les commerces d’une surface de moins de 4 000 pieds carrés pourront ouvrir leurs portes ces jours-là.

Le projet de règlement propose également l’ouverture de tous les établissements d’alimentation le 2 janvier et le 1^{er} juillet, sans aucune restriction du nombre d’employés.

Rappelons qu’actuellement les travailleurs et travailleuses du secteur de l’alimentation ont dix jours de congés fériés par année. Cependant, les grands magasins ne sont pas obligés de fermer leurs portes pendant ces journées.

«*À la FTQ, la conciliation travail-famille a toujours été importante. Il y a des gens qui n’ont pas pu passer Noël avec leur famille depuis qu’ils travaillent dans les magasins de grandes surfaces d’alimentation. Désormais, ils pourront célébrer avec leurs proches*»,

a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

«*C’est un véritable soulagement pour nos travailleurs et travailleuses qui ont toujours eu à cœur de bien servir la clientèle. Auparavant, c’était difficile pour un propriétaire de prendre la décision de fermer son IGA ou son Métro lors de fêtes*

importantes. Comme son voisin d’en face demeurait ouvert, ce dernier ne voulait pas perdre sa clientèle. Désormais, tous sont sur un même pied d’égalité. Ils devront fermer les jours fériés convenus et les dépanneurs pourront prendre la relève», a conclu le directeur québécois des TUAC, Louis Bolduc.

Métier : « cuiseurs » de croustilles

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Au moment d'aller sous presse, les enfants de tout le Québec, déguisés en sorcières, lutins, monstres et princesses, s'apprêtaient à prendre d'assaut les rues afin de remplir des citrouilles de



bonbons, de chocolats et de croustilles. Lors de notre visite à l'usine Old Dutch/Humpty Dumpty de Lachine au mois d'octobre, l'effervescence est palpable. Les boîtes aux couleurs de la fête de l'Halloween, qui s'empilent jusqu'au plafond de l'usine, témoignent également du très fort achalandage en cette période de l'année.

William Shadbolt, « cuiseur » chez Humpty Dumpty



En commençant sa journée à 6 h du matin, William vérifie d'abord la machinerie de son poste de travail.

depuis 28 ans et président de la section locale 550 du Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM) depuis 12 ans, confirme la folie de ce temps de l'année. « Plus de 30 millions de sacs de différentes sortes de croustilles auront été produits pour cette seule période ».

L'usine de Humpty Dumpty compte 220 personnes regroupées dans des équipes de jour, de soir et de nuit. Les travailleurs et les travailleuses se chargent de la réception des pommes de terre, jusqu'à l'emballage des différents produits, croustilles, chips de maïs, bâtonnets de fromage, rigo-los, mélange fiesta, etc.



William est en compagnie de Manon Laprade, qui occupe le même poste, mais sur un horaire de soir. Tous deux sont impliqués depuis très longtemps dans le syndicat. En plus de la présidence de la section locale, William s'occupe des dossiers de santé et sécurité du travail et est délégué social. Manon est déléguée syndicale et sociale et responsable, notamment, des dossiers de la condition féminine.

Sur la photo, ils vérifient la cuisson des croustilles à leur sortie de la friteuse. Leur travail commence bien avant, au déchargement des camions. Les « cuiseurs » vérifient la qualité des pommes de terre, les différentes variétés et les défauts. Ils envoient des échantillons pour vérifications au laboratoire. Seules les pommes de terre de bonne qualité seront déchargées des camions.

Merci beaucoup à Daniel Rondou du SITBCTM et à toute l'équipe de Humpty Dumpty pour nous avoir ouvert les portes de l'usine.



Manon affûte les couteaux qui serviront à couper les pommes de terre avant qu'elles soient envoyées à la friteuse.



Bogdan Kohut, manœuvre à l'usine depuis 18 ans, est en compagnie de Nicolas Cinelli, son collègue nouvellement retraité, après 34 ans de service. Leurs tâches consistent à s'assurer de la qualité des pommes de terre épluchées avant qu'elles soient envoyées pour être coupées et cuites.



CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Le parcours de Maikaylou Tamboura

NÉ À KOUDOUGOU AU BURKINA FASO, UN PAYS FRANCOPHONE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE DONT ON NE PARLE PAS ASSEZ, MAIKAYLOU TAMBOURA EST ARRIVÉ AU QUÉBEC LE 21 JUIN 1995, PREMIER JOUR DE L'ÉTÉ.

Quand Maikaylou a décidé de tenter sa chance sous d'autres cieux, il tenait à demeurer au sein de la francophonie mais ne voulait pas vivre en Europe.

Le Québec lui apparut alors comme alternative. Armé de son diplôme de géomètre-topographe, il tente de poursuivre sa carrière dans ce domaine. La quête d'emploi est difficile du fait qu'il manque de connaissances en informatique. Après un bref séjour infructueux en Abitibi, il revient à Montréal et s'installe dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Trois mois plus tard, c'est d'abord par l'entremise d'une agence de placement qu'il se trouve un emploi d'emballleur chez Dorel Cosco, un fabricant de meubles. L'entreprise compte alors 250 employés, principalement de jeunes immigrants qui en sont à leur premier emploi au Québec. Il existe un malaise dans les ateliers en raison des cadences de travail, souvent infernales. L'entreprise n'est pas syndiquée mais ce

que ne sait pas Maikaylou, c'est qu'il y a une campagne de syndicalisation en cours menée par Unite Here. Il n'est pas encore impliqué à ce moment-là.

C'est seulement vers la fin de la campagne de syndicalisation qu'il comprend l'enjeu et qu'il décide de s'impliquer. Même s'il a déjà milité dans son pays d'origine, Maikaylou doit faire l'apprentissage d'une autre forme d'action syndicale.

Enrôlé presque à son insu

Avec l'accréditation obtenue en 1996, tout se précipite pour Maikaylou. Il est en quelque sorte poussé dans l'action syndicale par ses collègues de travail qui voient en lui quelqu'un qui n'a pas peur de parler au patron et qui dit toujours ce qu'il pense. On le perçoit comme quelqu'un capable de porter les revendications de ses confrères et consoeurs de travail : on le nomme

délégué et il est l'un des signataires, en 1998, de la première convention collective. C'est une époque où il cumule travail, études universitaires et fonction de délégué syndical, époque où l'entreprise triple son personnel.

En 2001, il est embauché par son syndicat comme conseiller et affecté aux relations syndicales dans les milieux de travail où sont présents des travailleurs et travailleuses des communautés culturelles. Il y demeurera jusqu'en 2006. Il passe alors au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), dans le secteur des affaires sociales.

Quand on demande à Maikaylou ce qu'il retire de ce cheminement, il affirme que « le monde du travail en usine est une grande école de solidarité pour qui sait être attentif au quotidien



Maikaylou Tamboura

des autres. Je m'en inspire toujours pour mon travail. Quant à l'action syndicale, je ne dirai jamais assez qu'il n'y a pas meilleur moyen pour faciliter l'intégration. La clé du progrès social demeurera toujours la solidarité ».

Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

LES 25 ET 26 SEPTEMBRE DERNIER, PLUS DE 80 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE SUR LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'EMPLOI, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ DE FORMATION OFFERTE PAR LA FTQ, ET QUI SERA DÉSORMAIS AU PROGRAMME CHAQUE ANNÉE.

Le monde du travail est en continuelle transformation et sans cesse de nouveaux enjeux se dessinent, de nouvelles politiques et stratégies sont adoptées par nos gouvernements, de nouvelles mesures sont disponibles pour les entreprises et pour les personnes en emploi.

Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et nous devons bien les connaître pour orienter notre action syndicale et mieux protéger nos emplois ou pour que nos membres puissent profiter des nouvelles mesures en place, notamment en matière de formation. Par ailleurs, plusieurs personnes sont directement impliquées dans les nombreux lieux de partenariat où la FTQ et les syndicats affiliés sont présents, où elles véhiculent les positions de la centrale et participent aux décisions concernant les services d'emploi.

Une expertise partagée

Le séminaire a été l'occasion de faire le point et d'échanger sur plusieurs grands dossiers qui ont ou auront un impact sur le marché du travail et sur nos pratiques syndicales. Les participants et les participantes ont pu profiter de l'expertise développée par le personnel des services de l'éducation et de la recherche de la FTQ, qui a présenté plusieurs des points à l'ordre du jour, entre autres l'information sur le Pacte pour l'emploi entre le gouvernement du



ATIM LEON



ISABELLE GAREAU

Québec et les partenaires, les mesures liées aux licenciements collectifs, les nouvelles dispositions en matière de formation en emploi et de reconnaissance des acquis et des compétences, etc.

Un reclassement réussi

Les interventions des conférenciers ont permis d'illustrer concrètement l'utilisation que l'on peut faire des mesures disponibles. Onil Proulx, directeur du Groupe *Gestion Concertée Des Ressources Humaines* (GCRH), accompagné de Daniel Mallette du Syndicat des Métallos, est venu expliquer tout le travail réalisé dans le cadre du comité de reclassement suite à la fermeture de l'usine Goodyear. C'est ainsi que la presque totalité des travailleurs qui ont perdu leur emploi ont pu se replacer dans d'autres entreprises ou se sont réorientés dans un nouveau domaine après avoir bénéficié d'activités de formation, mais aussi de reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences. Ils ont d'ailleurs insisté sur l'importance de l'implication du syndicat dans les travaux des comités de reclassement.

Un deuxième exemple de nouvelles mesures disponibles pour les milieux de travail a été présenté par Christian Galarneau, direc-

teur du Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, et Gaston Boudreau, vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et coprésident du comité sectoriel. Ces derniers ont présenté différentes réalisations, dont les outils pour soutenir la mise en place de comités de formation dans les entreprises ainsi que les programmes d'apprentissage développés par le comité sectoriel pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences dans différents métiers du secteur.

Des enjeux globaux

La réflexion sur des enjeux plus globaux a aussi été au cœur des travaux du séminaire. Ainsi, Dorval Brunelle, professeur à l'UQAM, a fait le point sur les accords interprovinciaux et internationaux auxquels le gouvernement du Québec est associé, et Eugénie Depatie-Pelletier a présenté la problématique des travailleurs étrangers temporaires, un autre dossier qui nous touchera probablement durant les prochaines années.

Pour en savoir plus, notez que tous les textes des présentations du séminaire sont disponibles dans la section « Publications » du portail de la FTQ.

FTQ-CSN / SUITE DE LA PAGE 1

qui insuffle un peu d'espoir à des salariés qui ont fait face plus souvent qu'à leur tour à une dévalorisation de leurs tâches.

De plus, ce protocole d'entente permettra aux deux organisations de concentrer toutes leurs énergies sur la révision du régime de négociation dans le secteur public, sur la reconquête d'un véritable droit de négociier. S'il était besoin d'une preuve de la capacité de mobilisation de la FTQ et de la CSN, la campagne conjointe contre

la privatisation dans la santé et le leadership incontestable que les deux organisations y ont assumé sur cet enjeu de société en apporte une démonstration éclatante.

Rappelons que la campagne FTQ-CSN, amorcée à l'automne 2007 avait culminé, le 3 mai, par une manifestation de dizaines de milliers de personnes contre la privatisation dans la santé. En cours de route de nombreuses organisations syndicales et de la société civile s'étaient greffées au mouvement.

Pour le président de la FTQ, au-delà de la sémantique, « les deux plus grandes centrales syndicales québécoises envoient ainsi un message clair à tous ceux et celles qui se réjouissaient à l'idée de voir les deux organisations se diviser, lors de la prochaine campagne de changement d'allégeance prévue à l'été 2009. C'est de façon unitaire qu'elles veulent aborder ces différents enjeux pour maximiser les efforts consacrés au développement économique et social de leurs membres respectifs ».



JEAN LAVERDIÈRE

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, répond aux questions des journalistes lors de la manifestation devant le parlement à Québec.

CONSULTATION SUR LE RÉGIME FORESTIER Plus de 200 travailleurs manifestent devant le parlement

DES MEMBRES DU SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP) ET D'AUTRES AFFILIÉS DE LA FTQ DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC ONT MANIFESTÉ, LE 23 SEPTEMBRE DERNIER, DEVANT L'HÔTEL DU PARLEMENT DE QUÉBEC, AFIN DE DÉNONCER LE GOUVERNEMENT QUI EXCLUT LES TRAVAILLEURS DE LA RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER PRÉSENTEMENT EN COURS.

« **I**l n'y a aucune ligne qui concerne les travailleurs dans Le livre vert sur la forêt déposé en février, de même que dans le document de travail qui a suivi en juin dernier. C'est inacceptable », a déploré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

La FTQ et le SCEP déplorent qu'aucune étude d'impact n'ait été effectuée pour mesurer les répercussions que la réforme entraînera sur l'organisation du travail en forêt et en usine de même que sur le prix de la fibre.

« Si on avait effectué des études d'impact, on pourrait au minimum s'assurer de mettre en place les règles d'harmonisation adéquates et nécessaires pour éviter les vides juridiques et les répercussions négatives. On l'a déjà vécu lors de la dernière réforme du régime forestier dans les années 80 alors que l'absence d'harmonisation légale a entraîné la désyndicalisation de milliers de travailleurs forestiers et le déprimisme général des conditions de travail en forêt. On ne referra pas les mêmes erreurs aujourd'hui », a expliqué le

vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné.

Québec doit donner suite au consensus du sommet sur la forêt

La FTQ et le SCEP ont aussi déploré le fait que le gouvernement n'ait pas repris tous les consensus dégagés lors du sommet sur la forêt de décembre dernier. « Nous avons travaillé avec l'ensemble des partenaires de la forêt durant des mois et des mois dans les chantiers qui ont précédé la tenue du sommet; il nous semble que la moindre des choses aurait été de tenir compte de ces consensus, d'autant plus que ce que nous avons obtenu pour les travailleurs était réellement un minimum », ont poursuivi Renaud Gagné et Michel Ouhmet, vice-président exécutif SCEP-Québec.

Une réforme dans la forêt, pas sans nous!

Les leaders syndicaux sont clairs: « Il n'y aura pas de réforme dans la forêt sans nous! Ça reviendrait à signer un chèque en blanc, ce que nous ne sommes pas prêts à faire. Que le gouvernement fasse ses devoirs et on pourra alors vraiment discuter », ont-ils conclu.



ANNIE TROUSSEL

Le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné et le conseiller régional de la FTQ en Outaouais, Dino Lemay.

La FTQ a rencontré la ministre Julie Boulet alors que s'ouvraient les consultations publiques sur le régime forestier. De gauche à droite : le conseiller régional de la FTQ en Abitibi-Témiscamingue, Gilles Chapadeau, le secrétaire général de la FTQ, René Roy,

SEMAINE DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

S'informer pour mieux comprendre

La dépendance à la drogue, à l'alcool, au jeu ou aux médicaments se développe souvent quand la substance est accessible. Et plus la substance est jugée socialement acceptable, plus elle sera disponible et

les conséquences en seront souvent banalisées.

Pour mieux comprendre comment on arrive à devenir dépendant d'une substance ou du jeu, la FTQ propose aux syndicats affiliés de tenir des kios-

ques d'information sur le sujet pendant la semaine du 17 au 21 novembre 2008. Vous pouvez contacter les délégués sociaux et déléguées sociales de votre syndicat ou les coordonnateurs et coordonnatrices FTQ de votre région pour connaître les activités et les outils qui pourraient être proposés aux membres.



Les travailleurs en grève de Matériaux spécialisés Louiseville reçoivent l'appui de la FTQ

En grève depuis le 17 mars dernier, les 50 travailleurs de Matériaux spécialisés Louiseville, représentés par la section locale 866 du SCEP, ont reçu la visite du secrétaire général de la FTQ, René Roy, ainsi que des dirigeants du SCEP au Québec, Michel Ouimet, Joseph Gargiso et Renaud Gagné.

Le 17 septembre dernier, une délégation FTQ-SCEP est descendue dans les rues pour témoigner sa solidarité envers les travailleurs et dénoncer l'utilisation par l'employeur de briseurs de grève. Les leaders syndicaux ont invité la direction à reprendre les négociations dans le but de régler le conflit à la satisfaction de tous.



JEAN LAVIGNIÈRE

Un syndicat en transformation

Pour plusieurs, le nom « Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) » représente le syndicat rassemblant l'ensemble des travailleurs et des travailleuses oeuvrant, entre autres, au cœur des services publics fédéraux. En regardant de plus près au Québec, l'AFPC évoque aussi un syndicat en pleine croissance dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et du développement.

Ayant comme objectif premier de lutter contre la précarité d'emploi et d'offrir à des travailleurs traditionnellement non syndiqués l'accès à la négociation collective, l'AFPC a réussi le tour de force d'accueillir dans ses rangs près de 14 000 nou-

veaux membres au cours des cinq dernières années. Ces multiples adhésions font de l'AFPC le syndicat ayant le plus grand nombre de membres dans le secteur universitaire québécois.

Dernier en liste de ces votes de confiance, les 900 professionnels de recherche de l'Université de Montréal (UdeM) se sont joints à l'AFPC au début d'octobre 2008. Le vote, organisé par la Commission des relations du travail du Québec (CRT), confirme que plus de 70 % des professionnels étaient en faveur de la négociation collective.

Pour l'AFPC, ces résultats témoignent qu'avec une volonté d'adapter le discours et les stratégies syndicales

aux intérêts des travailleurs traditionnellement non syndiqués, tout est possible! Ce vent de syndicalisation est, par ailleurs, la démonstration que les politiques démagogiques véhiculées notamment par les jeunes libéraux ne reflètent en rien la volonté des travailleurs atypiques de se syndiquer.

En terminant, rappelons que les 300 aides pédagogiques de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont joint les rangs de l'AFPC au printemps dernier. De plus, la CRT convie les 700 auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (UdeS) à se prononcer sur la création d'un syndicat AFPC durant le mois de novembre 2008.

LES TUAC-QUÉBEC ET LA MARCHÉ ILLUMINE LA NUIT

Ensemble, pas à pas, pour vaincre les cancers du sang

DEPUIS PRÈS DE DEUX DÉCENNIES, LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE (TUAC-QUÉBEC), QUI REGROUPE PLUS DE 45 000 MEMBRES, EST ENGAGÉ DANS LA LUTTE POUR VAINCRE LA LEUCÉMIE.

Membres, familles, amies et amis des TUAC-QUÉBEC s'associent aux activités menées par la *Société de leucémie et lymphome du Canada*, qui a pignon sur rue à Montréal. L'une des activités importantes de collecte de fonds pour la recherche sur les maladies du sang organisées par l'organisme à but non lucratif est la MARCHÉ ILLUMINE LA NUIT. Au nom des quelque 67 000 personnes atteintes de leucémie, lymphome ou myélome au Canada, elle se déroule à chaque année au parc Jean-Drapeau, à la tombée du jour.

La marche du 27 septembre dernier a regroupé, pas à pas, près de 1 500 marcheurs et marcheuses portant soit un *ballon lumineux blanc* pour symboliser les personnes ayant survécu à une maladie du sang, soit un *ballon lumineux rouge* illustrant leur engagement pour la cause, soit un *ballon lumi-*

neux or, en mémoire d'une personne qui n'a pu vaincre sa maladie. Moment émouvant, le dernier des cinq kilomètres s'est effectué, en silence, sur un sentier bordé de lanternes où étaient inscrits les noms de personnes décédées dont on honorait, cette nuit-là, la mémoire.

Au terme de la marche, qui bénéficiait cette année de la présence de 140 bénévoles, les organisatrices et les organisateurs révélaient la somme totale amassée: **439 000\$**. Les marcheuses et les marcheurs sous la bannière TUAC-QUÉBEC sont fiers de leur contribution à cette somme, soit **143 139\$**.

Les dons amassés sont entièrement versés à la recherche et aux services offerts aux personnes atteintes.

Les TUAC-QUÉBEC remercient chaleureusement membres, familles, amies et amis qui ont emboîté le pas, de même que tous les commanditaires de l'alimentation et du commerce, ainsi que la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ.

Pour en savoir plus, consultez le site web **www.marcheilluminelanuit.org** ou appelez à *La Société de leucémie et lymphome du Canada*, à Montréal, au **514 875-1000**



TUAC-QUÉBEC

PERSONNES HANDICAPÉES

Nouveau projet d'intégration et de maintien en emploi

LA FTQ S'EST ASSOCIÉE AU REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) POUR RÉALISER UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ.

Ce projet, très bien accueilli par la Commission des partenaires du marché du travail, sera financé par Emploi-Québec sur une période de trois ans.

Ainsi, au cours des trois prochaines années, la FTQ travaillera de pair avec ses syndicats affiliés et ses Conseils régionaux pour sensibiliser, informer et soutenir les syndicats locaux dans l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Force est d'admettre que, malgré des avancées importantes au cours des 20 dernières années, les personnes handicapées sont encore les personnes les plus défavorisées sur le plan de l'emploi. Pourtant, là où elles sont présentes, les employeurs et leurs collègues de travail sont en général très satisfaits de leurs compétences,

de leur productivité et de leur motivation au travail. Notons qu'en mai dernier, le gouvernement du Québec déployait sa *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* prévoyant de nouvelles mesures et subventions pour atteindre ses objectifs. Le contexte est donc particulièrement propice pour intensifier nos activités dans ce dossier alors que les employeurs, de leur côté, seront fortement sollicités pour favoriser cette embauche.

Toute personne intéressée à s'impliquer dans son syndicat pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées est invitée à communiquer avec les responsables de ce dossier à la FTQ, Serge Leblanc au 514 383-4408 ou Isabelle Coulombe au 514 383-8027.



Notre histoire syndicale

PHILIPPE VAILLANCOURT

Un artisan d'un syndicalisme progressiste et politique

LA QUESTION DE L'ACTION POLITIQUE DES SYNDICATS ET DES TRAVAILLEURS SUR LA BASE DE LEUR PLATE-FORME DE REVENDICATIONS NE DATE PAS D'HIER. EN FAIT, ELLE SE POSE DEPUIS LES PREMIERS BALBUTIEMENTS DES ANCÊTRES DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES TELLES QU'ON LES CONNAÎT AUJOURD'HUI. PAR CETTE BIOGRAPHIE DE PHILIPPE VAILLANCOURT¹, ANCIEN MILITANT ET DIRIGEANT DU CONGRÈS CANADIEN DU TRAVAIL (CCT), L'HISTORIEN MARC COMBY NOUS OFFRE AU PASSAGE UNE TRANCHE DE CE DÉBAT SUR L'ACTION POLITIQUE DES TRAVAILLEURS SOUS LE RÈGNE DE MAURICE LE NOBLET DUPLESSIS. EN VOICI DES EXTRAITS CHOISIS PAR L'AUTEUR.

À la suite de la réélection de Maurice Duplessis en 1948, Philippe Vaillancourt constate dans le mouvement ouvrier un désintérêt à l'endroit du politique et incite ses camarades à s'en préoccuper. [...]

Vaillancourt n'interprète pas ces résultats comme un soutien indéfectible qu'aurait obtenu l'Union nationale (UN) de la part des travailleurs. Au contraire, nombre de comités ouvriers passent de l'UN au Parti libéral du Québec (PLQ), traduisant le mécontentement à l'endroit des politiques duplessistes. Vaillancourt en déduit que le mouvement ouvrier est capable, s'il le désire, d'agir politiquement sur une base autonome. Si les travailleurs ont pu voter contre l'UN en reportant leurs voix sur les libéraux, pourquoi le mouvement ouvrier ne pourrait-il pas, dans un avenir rapproché, faire élire des candidats indépendants issus de ses rangs ? [...]

Le mouvement syndical n'est toutefois pas prêt



Participants à une session de formation de la FUIQ en 1954. Philippe Vaillancourt, 7^e sur la première rangée.

à plaider de façon unitaire la mise sur pied d'un nouveau mouvement politique, même si, comme le mentionne Vaillancourt, la question se discute dans des syndicats : « Il était de plus en plus admis qu'il était possible de former un parti pour

les travailleurs ». Pour donner aux syndicats industriels une voix au chapitre dans les débats politiques, la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), fondée en 1952, constitue un point d'appui à un éventuel mouvement politique. [...]

L'adoption de ces lois [lois 19 et 20 qui menacent de désaccréditer des syndicats], qualifiées d'iniques par Vaillancourt, en janvier 1954, donne lieu à la « Marche sur Québec », une manifestation historique pilotée conjointement par la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Autobus et trains chargés de manifestants descendent à Québec. [...]



Philippe Vaillancourt et T.C. Douglass, leader du Cooperative Commonwealth Federation (CCF).

Vaillancourt froisse les libéraux

En fin de défilé, les manifestants écoutent les chefs syndicaux aux portes du Palais Montcalm. Jean Marchand, Roméo Mathieu et Philippe Girard, agissent comme maître de cérémonies, tandis que Gérard Rancourt, Jean Beaudry, un gréviste de la Noranda, Philippe Vaillancourt, Romuald Lamoureux et Gérard Picard prennent la parole. Le succès de la manifestation unitaire, reconnu par tous, aurait été plus grandiose encore si la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) s'y était jointe. Une « ère nouvelle » est inaugurée dans les rapports entre l'État et la classe ouvrière, affirme Lamoureux, qui préside la FUIQ. De son côté, Philippe Vaillancourt donne un ton politique à son intervention :

[...] « On a dit que cette manifestation au Palais Montcalm était une manifestation politique. L'action politique ! Est-ce un péché pour une union [syndicat] d'en faire dans le Québec ? Les politiciens le disent. Mais je crois que les circonstances actuelles

les démontrent cette nécessité. Quand on voit qu'un gouvernement, malgré les protestations du Conseil supérieur du travail et de tous les syndiqués de la province, se permet de passer des lois antidémocratiques, nous nous apercevons qu'il est grand temps que les ouvriers prennent conscience de la situation : par un simple jeu de majorité parlementaire, un gouvernement peut adopter des lois qui nous ramènent 50 ans en arrière.

« Le Parti libéral n'a pas les mains libres. Comme l'autre, il doit se rendre aux demandes des trusts, qui sont archipuissants dans la province de Québec. » [...]

L'intervention de Vaillancourt froisse la susceptibilité des députés libéraux qui n'apprécient guère ses propos. À l'Assemblée nationale, le chef libéral Georges-Émile Lapalme explique que l'attitude des syndicats envers les lois 19 et 20 conditionne la position de son parti tandis que le député de Jeanne-Mance Jean-Paul Noël, le plus sympathique à la cause syndicale parmi les libéraux, déclare : « La condamnation de M. Vaillancourt m'apparaît d'autant plus injuste que les chefs ouvriers semblent s'être tous dérobés à nos appels. Je voudrais déplorer publiquement le manque de collaboration dont les chefs ouvriers ont fait preuve à l'égard de l'opposition libérale. J'estime qu'il est injuste d'accuser ceux qui, soucieux de faire valoir la cause du syndicalisme, se sont butés à l'indifférence des dirigeants ouvriers. Il convient de rappeler, enfin, que l'opposition libérale a voté contre cette mesure que je réprouve. »

Roméo Mathieu, au nom de la FUIQ, attise le feu en précisant que bien que l'opposition libérale ait voté

contre les lois, il n'en reste pas moins que trois députés libéraux ont approuvé leur adoption en appuyant l'UN. Mathieu s'interroge sur le soi-disant préjugé favorable du PLQ à l'endroit des travailleurs. [...]

On constate, du côté de la CTCC, le même processus d'affranchissement à l'endroit du PLQ. Gérard Picard, président de la centrale catholique, doute de la capacité du PLQ à corriger les torts causés par l'Union nationale. Les travailleurs, conscients de l'hostilité dont ils sont victimes, sont conduits à adopter une action politique de plus en plus affirmée. [...] L'indépendance affichée par la CTCC à l'endroit du PLQ ouvre la porte à un rapprochement politique avec la FUIQ. [...]

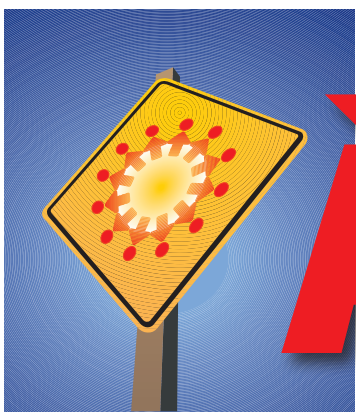
Réjoui de l'unité réalisée entre les syndicats de la FUIQ et de la CTCC, Vaillancourt considère que les conditions sont réunies pour mener une action politique conjointe. Il propose donc de former un comité conjoint d'action politique qui reçoit le soutien de Romuald Lamoureux et de Raymond Lapointe des Métallos. Le mouvement ouvrier devrait être représenté à l'Assemblée nationale du Québec par au moins trois députés dont les mandats relèveraient des syndicats, pense-t-il : « Disons qu'il faut absolument que les ouvriers comprennent qu'un mouvement ouvrier ne peut se contenter de négocier des contrats avec le patronat et de présenter des mémoires aux gouvernements (mémoires qui seront enfouis dans des tiroirs) pour améliorer les conditions de vie des ouvriers. Cela ne sert à rien de faire revendication sur revendication aux autorités si, le jour des élections, on porte au pouvoir des ennemis de la classe ouvrière ».

Devant une centaine de délégués syndicaux venus suivre des cours à l'Université de Montréal, Vaillancourt en appelle à la formation d'une « élite ouvrière » prête à relever le défi de l'intervention des travailleurs dans le champ politique. Les travailleurs n'ont plus le choix, dit-il, que de ne compter que sur eux-mêmes pour sauvegarder les institutions démocratiques. [...] Il pose la question de la possibilité d'établir au Canada une social-démocratie.



Ralliement contre la loi 60 de Maurice Duplessis en février 1949 dans l'enceinte de la rue Craig. Philippe Vaillancourt est sur la tribune en tant que directeur québécois du Congrès canadien du travail (CCT).

1. Un comité de lecture composé de Fernand Daoust, André Leclerc, Robert Demers, Louis Fournier et Louis Cauchy a revu avec l'auteur le manuscrit qui sera édité chez VLB à l'automne 2009.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008

Les cours de santé et sécurité du travail de la FTQ font peau neuve!

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DE LA FTQ EST HEUREUX D'ANNONCER QUE LA RÉVISION DES COURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL EST TERMINÉE ET QUE CEUX-CI SONT MAINTENANT DISPONIBLES. CES NOUVEAUX COURS SONT LE FRUIT DE PLUS DE DEUX ANS DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION DE LA FTQ ET DU COMITÉ TECHNIQUE DE RÉDACTION.

Pour Serge Beaulieu, conseiller syndical responsable de la formation en santé et sécurité du travail à la FTQ, cette réforme permettra de mieux répondre aux enjeux actuels en santé et sécurité du travail (SST).

« Plusieurs objectifs ont guidé le comité technique chargé de la révision des cours de base. Parmi ceux-ci, nous avons la préoccupation que le cours de base s'adresse à toute personne occupant une fonction syndicale et non pas seulement aux membres impliqués en santé et sécurité du travail. Parce que la loi et les règlements sont loin d'avoir réglé tous les problèmes en SST au Québec, nous voulions démontrer l'importance de la mobilisation autour de la prévention.

« Nous désirions également mettre l'accent sur l'approche avec les membres comme moyen à privilégier comme outil de changement de notre milieu de travail. À quoi bon devenir uniquement des experts en SST si l'on ne sait pas comment parler avec nos membres pour les sensibiliser à l'action syndicale et développer la solidarité lorsque les employeurs ne règlent pas les problèmes vécus par nos membres? »

« Afin d'alléger les contenus très denses et techniques de ces formations, nous avons aussi décidé d'alléger le contenu "plus technique" du cours et d'y ajouter des éléments pour mieux outiller les membres des comités de santé et de sécurité du travail, ainsi que les représentants et représentantes en SST ».

« Les aspects plus techniques évacués du cours de base se retrouvent dans le deuxième cours Le travail syndical en prévention et s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés », explique Serge Beaulieu.

Les formateurs et les formatrices de la plupart des syndicats affiliés ont été rencontrés durant l'année par Serge Beaulieu afin de les informer des modifications apportées au cours de base de même que des objectifs de la réforme. Les personnes intéressées par les cours offerts doivent communiquer avec le ou la responsable à l'éducation de leur syndicat.

Bonne formation !

Les coulisses de la prévention ou... la prévention en coulisses

LE MONDE OUVRIER (À LA SOURCE) FAISAIT ÉTAT, DANS SON ÉDITION DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008, DES EFFORTS CONSIDÉRABLES ENGAGÉS PAR LES SECTIONS LOCALES 514 ET 667 DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE, DE THÉÂTRE ET DE CINÉMA (AIEST), EN MATIÈRE DE FORMATION ET DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL, NOTAMMENT SUR LES PLATEAUX DE TOURNAGE.

Sur la même question, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, dans son édition automne 2008 (<http://www.irsst.qc.ca/>), rend compte d'une étude sous la responsabilité des chercheuses Élise Ledoux et Esther Cloutier : *Arts de la scène, Les risques du métier sortent des coulisses*. Cette étude a été réalisée afin de comprendre les problématiques, d'améliorer les connaissances et de déterminer les mesures de prévention adéquates pour les catégories de travailleurs des arts de la scène.



PHILIPPE BOSSE, PHOTOGRAPHE D'INSELOCAL 667

Tout en faisant état de la réalité complexe des métiers liés aux arts de la scène, les chercheuses espèrent que cette étude permettra au milieu de mieux cerner les enjeux ayant des effets sur la prévention.

Portrait du milieu

Le milieu des arts de la scène, c'est 27 000 travailleurs, dont 40 % sont âgés de moins de 35 ans, à l'emploi de 242 compagnies. Salariés dans une proportion de 65 %, ces travailleurs gagnent en moyenne 29 561 \$, soit la moyenne québécoise.

D'après les données de 2003 à 2005 de la CSST, on dénombre 618 cas de lésions professionnelles (accidents, rechutes et maladies), les catégories les plus touchées étant les techniciens, de même que les chorégraphes et danseurs,

ces deux groupes comptant pour 93 % des cas pour la période étudiée. Les lésions les plus fréquemment constatées touchent les membres inférieurs dans une proportion de 40 %. Les musiciens, par contre, sont plus souvent victimes de lésions aux membres supérieurs.

Fait qui vient appuyer les constats dégagés dans un précédent article de *À la source*, les moins de 35 ans comptent pour 80 % des dossiers de lésions chez les travailleurs des arts de la scène alors qu'ils ne constituent que 42 % des effectifs.

Une cinquantaine de recommandations

Les chercheurs ont identifié quatre catégories de déterminants directement associés à la production de l'œuvre elle-même, soit le travailleur et son équipe, l'aménagement des lieux, les équipements et produits et, enfin, l'organisation du travail. Par la suite, ils ont établi une série de déterminants touchant l'organisation de l'entreprise culturelle, soit la programmation, l'organisation des équipes, la structure organisationnelle, la gestion et la prévention de la SST, le financement et la culture d'entreprise.

La recherche propose une cinquantaine de recommandations touchant tous les aspects des arts de la scène, nous apprend Benoit Fradette, journaliste de la revue Recherche de l'IRSST.



BÉLVA

Qu'on se le dise

Les normes sont des minimums

Les personnes impliquées dans la prévention des lésions professionnelles doivent fréquemment se référer à des normes établies par divers organismes. Les plus utilisées se retrouvent en annexe du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. Contrairement à ce que certains nous laissent croire, ces normes ne sont pas gage de sécurité et ne garantissent en rien le maintien de notre intégrité physique.

En effet, il est extrêmement rare que les niveaux d'exposition permis soient révisés à la hausse. À chaque révision, nous constatons plutôt une baisse des niveaux autorisés parce que les études faites sur ceux-ci et l'étude de leurs effets sur la santé des personnes exposées, démontrent qu'ils sont plus nocifs que ce qui était connu précédemment.

Les intervenants en santé-sécurité du réseau de la santé publique (auxquels malheureusement trop peu de personnes ont accès) utilisent comme seuil d'intervention la moitié de la norme réglementaire. C'est de la vraie prévention. Une approche similaire est le principe de précaution. Par exemple, un contaminant dont la dangerosité est peu ou mal documentée sera utilisé, mais en mettant en place les mesures de sécurité les plus élevées. Au fur et à mesure que les informations sur la toxicité du produit seront connues, les mesures mises en place seront révisées. Mais entre-temps, la santé et l'intégrité physique des utilisateurs auront été maintenues. C'est l'approche préconisée, entre autres, dans les guides d'utilisation des nanoparticules produits par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

Il existe au Québec une Loi sur les normes du travail ainsi qu'une Loi sur le salaire minimum. Dans ces deux cas, les travailleurs et les travailleuses qui ont choisi de se regrouper en syndicat sont parvenus à négocier des conditions de travail bien supérieures à celle prévues par ces normes. Pourquoi en est-il autrement pour ce qui a trait à notre santé et à notre sécurité? Ne s'agit-il pas de nos conditions de travail?

Rencontre des plaideurs et plaideuses



ISABELLE GAREAU

UNE CENTAINE DE PLAIDEURS ET DE PLAIDEUSES DE SYNDICATS AFFILIÉS À LA FTQ ONT PARTICIPÉ À LA RENCONTRE DES 15 ET 16 OCTOBRE DERNIER. LA RENCONTRE A COMMENCÉ PAR UNE PRÉSENTATION DE L'ORIENTATION QU'ENTEND PRENDRE LA CSST DANS LE DOSSIER DE L'ANNUALISATION DES INDEMNITÉS DE REMPLACEMENT DU REVENU (IRR) POUR LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES RÉGIS PAR UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE. EN RÉACTION À CETTE NOUVELLE ORIENTATION DE LA CSST, LE CONFRÈRE MICHEL LETREIZ DE LA FIPOE A PRÉSENTÉ UNE ÉBAUCHE DE L'ARGUMENTATION QU'IL A DÉVELOPPÉE POUR CONTRER CETTE FAÇON DE FAIRE.

Le confrère Michel Arsenault, président de la FTQ, s'est ensuite adressé aux membres présents. Il leur a fait part des discussions actuellement en cours au conseil d'administration de la CSST visant, entre autres, à hausser les amendes prévues à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) ainsi que certaines indemnités forfaitaires de décès. Le président a aussi souligné l'importance du travail fait par les plaideurs et plaideuses pour que les victimes de lésions professionnelles puissent bénéficier du régime qui leur est dédié.

Par la suite, deux collègues de syndicats affiliés

ont démontré qu'il est possible de faire reconnaître les droits des personnes dont le dossier semble à première vue sans issue. La première, Stéphanie Boisvert, de la section locale 145 du SCEP, a expliqué comment, à partir d'un diagnostic « d'incommodation », mot qui pourtant n'existe dans aucun dictionnaire, elle a réussi, de manière fort originale, à faire reconnaître que deux travailleuses exposées à des vapeurs de colle étaient victimes de lésions professionnelles. En faisant appel à diverses ressources, ambulanciers, pompiers, etc. et en référant le tribunal à la définition de « barbarisme » (mot qui n'existe pas

en santé-sécurité, mais dont le sens commun est connu), elle a réussi à convaincre le tribunal.

Les failles de la vidéo

L'intervenant suivant, le confrère Bruno Tremblay, conseiller au SCFP, a dû, quant à lui, faire face à une preuve par vidéo qui semblait sans équivoque. Il s'était préparé pour l'audience sur deux aspects. D'abord, une objection préliminaire quant à la recevabilité de la preuve mais aussi sur la qualité de la preuve elle-même. L'argumentaire sur la recevabilité était à l'effet qu'il s'agissait d'une partie de pêche de la part de l'employeur et que cela constituait une intrusion dans la vie privée de la travailleuse. L'objection préliminaire ayant été prise sous réserve, la préparation sur la qualité de la preuve devenait primordiale. C'est en visionnant les bandes vidéo en toutes petites séquences et en s'appuyant sur des ressources disponibles au SCFP que l'on a été à même de questionner la qualité de cette preuve. Le tribunal a rejeté la preuve vidéo de l'employeur autant sur la base de sa recevabilité que sur celle de sa qualité.

Capter l'attention

La première journée s'est terminée par la présentation de Serge Beaulieu, du Service de l'éducation de la FTQ, de trois nouveaux documents faisant état de la jurisprudence sur les lésions psychologiques, les notions de risques et de dangers ainsi que sur l'annualisation du salaire. Ces documents sont disponibles au Service de l'éducation de la FTQ.

L'avant-midi de la deuxième journée, France Capistran, spécialiste en communication, a donné une conférence portant sur « les éléments d'analyse des comportements influençant les perceptions et les jugements ». Nous savons tous que les êtres humains sont différents les uns des autres

et que, pour obtenir leur écoute, la communication doit prendre plusieurs formes. À titre d'exemple, pour retenir l'attention de certains, on doit faire appel à leurs émotions alors que d'autres préfèrent entendre un long énoncé de faits ou de données techniques. Mais si vous n'utilisez pas la méthode de présentation adaptée à votre interlocuteur, cette personne ne vous entendra tout simplement pas. Ces balises trouvent leur application dans le contexte d'une audience à la Commission des lésions professionnelles (CLP). En effet, comment voulez-vous convaincre le tribunal s'il ne vous entend pas!

Le contre-interrogatoire

M^e Laurent Roy, du cabinet Trudel et Nadeau, a ensuite présenté une conférence sur le contre-interrogatoire. Il s'est entretenu avec les participants et participantes sur la pertinence de procéder à un contre-interrogatoire, sur ses avantages et désavantages ainsi que sur l'attitude à adopter. Les plaideurs et plaideuses appréhendent souvent cette phase de l'audience. On se questionne, entre autres, pour savoir si on doit obligatoirement procéder à un contre-interrogatoire.

M^e Roy, faisant référence à ses propres expériences, a fait part des conséquences positives ou négatives que peut avoir la stratégie adoptée. Il a rappelé l'importance de la préparation avant l'audience et particulièrement la préparation de nos témoins car eux aussi pourraient être soumis à un contre-interrogatoire.

La prochaine rencontre organisée par le Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ portera sur la prévention des lésions professionnelles. La date n'est pas encore connue, *Le Monde ouvrier* vous tiendra au courant.

Campagne de financement 2009 de la Fondation Docteur Benoit Deshaies

La traditionnelle soirée vins et fromages de la Fondation Docteur Benoit Deshaies aura lieu le **jeudi 2 avril** à Montréal au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent, à deux pas du métro De Castelnau et ce, à compter de 18 h.

Vous y êtes cordialement invités. Grâce à la générosité des donateurs, la Fondation vient en aide aux victimes de lésions professionnelles vivant sous le seuil de faible revenu.

Pour vous procurer des billets, contactez la Fondation au 514 331-1937.



Salut Pierre !



Le 23 septembre dernier, Pierre Lesage s'est éteint de façon soudaine à l'âge de 67 ans. Militant syndical de longue date, Pierre a débuté son implication comme représentant syndical à la section locale 33 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), il y a près de 40 ans.

Représentant en prévention, il a toujours eu à coeur la santé et la sécurité des employés de l'usine de papier fin EB Eddy (vendue à Domtar, cette usine a fermé ses portes l'an dernier) où il a travaillé durant toute sa carrière.

Au moment de sa retraite, il a décidé de poursuivre son implication au sein du Conseil régional FTQ en Outaouais en tant que trésorier, formateur, membre du Comité FTQ santé et sécurité du travail, du comité d'éducation de la FTQ et plaideur à la Commission des lésions professionnelles. Il était à lui seul un des comités de retraités les plus actifs et efficaces au Québec.

Le Conseil régional FTQ de l'Outaouais, qui a eu la chance de souligner le travail de ce militant de son vivant lors du 50^e anniversaire du Conseil en 2007, tient à rappeler son dévouement et son travail pour améliorer les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses de l'Outaouais.

La grande famille FTQ offre ses condoléances à son épouse Madeleine Lesage et à ses enfants, Christine et Daniel.

Dernière heure: Le Conseil régional a décidé tout récemment de nommer son tournoi de golf annuel en l'honneur de Pierre Lesage.

Un autre 10 ans pour le *Fonds étudiant solidarité travail*

C'est avec enthousiasme que les dirigeants de la FTQ, du Fonds de solidarité FTQ et du gouvernement du Québec ont annoncé, en conférence de presse le 6 octobre dernier, la signature d'un protocole d'entente visant la poursuite pour les dix prochaines années, des activités du Fonds étudiant solidarité travail du Québec.

Ce fonds, qui permet chaque été à quelque 300 étudiants d'obtenir un emploi stimulant et bien rémunéré, a été créé en 1998 par la FTQ, le Fonds de solidarité FTQ et le gouvernement du Québec. Son but était d'inciter les employeurs à créer des emplois d'été à caractère éducatif et social.

Grâce à l'investissement du gouvernement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ totalisant 20 millions de dollars et à la saine gestion de ce fonds, celui-ci a permis, jusqu'à maintenant, à près de 3 000 jeunes de mieux se préparer à la réalité du marché du travail.

En plus d'occuper un emploi d'été enrichissant, les étudiants ont aussi la chance de suivre un programme de formation économique. Conçue sur mesure pour leurs besoins, cette formation de deux jours leur permet de mieux comprendre la situation économique du Québec, la place des petites entreprises au Québec et dans le monde, le rôle des organismes sans but lucratif, le fonctionnement du secteur coopératif ainsi que le rôle du Fonds de solidarité et celui de la FTQ.

À qui s'adresse le Fonds étudiant

Il s'adresse aux employeurs de petites entreprises québécoises, à des organisations du milieu coopératif, à des organismes sans but lucratif du secteur communautaire ainsi qu'aux organisations syndicales du Québec.

Les étudiants, tant du niveau secondaire, collégial qu'universitaire de toutes les régions du Québec peuvent bénéficier de ce programme.



Benoît St-Amand Tellier, étudiant, Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ, Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Cabrina Marchioni, étudiante, Michel Arsenault, président de la FTQ, président du conseil d'administration du Fonds étudiant solidarité travail du Québec, Jean Martin, président-directeur général du Fonds étudiant solidarité travail du Québec.

Règlement du fardeau financier de l'UQAM

La FTQ et le SFCP ont accueilli avec satisfaction la décision du gouvernement du Québec de prendre en charge une partie de la dette de l'UQAM afin d'aider à rétablir son équilibre financier.

« Pour la FTQ, il est important de valoriser la vocation particulière de l'Université du Québec à Montréal, de soutenir et de développer cette institution d'enseignement unique au Québec. L'UQAM n'a pas à traîner comme un boulet les décisions des gouvernements passés qui ont mis en péril son équilibre budgétaire », a déclaré le secrétaire général, René Roy.

« La saga entourant le financement de l'UQAM, dont la vocation et le rôle social ont déjà permis de former plusieurs générations d'étudiants et d'étudiantes, a assez duré; il faut maintenant penser à l'avenir », a conclu Michel Bibeau, directeur adjoint du SFCP-Québec.

LES MOTS QU'IL FAUT

« Think tank »

De *to think* « penser, croire, juger, estimer » et de *tank* « citerne, réservoir », cette expression fait actuellement fureur dans les groupes de pression politico-économique et, par mimétisme, dans les milieux médiatiques.

Littéralement « réservoir de pensées » ce terme peut se traduire également par: boîte à idées, structure, institut ou laboratoire d'idées, de pensées, de réflexion, étude de prospective, groupe de prospection ou de réflexion, etc.

Système public de santé et universités : même combat !

Le 9 octobre dernier, le président de la FTQ, Michel Arsenault, est allé rencontrer des membres FTQ du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) à Victoriaville. La question du sous-financement des universités était évidemment à l'ordre du jour de cette rencontre.

Michel Arsenault a insisté sur le parallèle important à faire entre le système public de santé et les universités. « Le sous-financement des universités québécoises crée un vide, un

marché, très similaire à celui créé dans le réseau public de santé par le manque de ressources nécessaires pour diminuer les listes d'attente. Et le privé s'empressera de combler ce vide dès qu'il aura atteint une masse critique, un seuil de rentabilité », a-t-il fait valoir.

Le président de la FTQ a aussi insisté sur le mirage des partenariats public-privé (PPP) affirmant qu'il faut combattre cette idée. « On fait appel aux PPP et plus généralement au privé, à la fois pour camoufler des coûts qui, autrement, devraient être comptabilisés au niveau de la dette et on met la table pour contourner les accréditations syndicales ».

Le parallèle entre les universités et ce qui se passe dans les MRC a aussi été abordé. « La perte du contrôle démocratique de nos instances de décision est très préoccupante. La création de Conférences régionales des élus dans les MRC, l'abolition de collèges électoraux



Le directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Michel Poirier, a également participé à cette rencontre.

pour la plupart des catégories de salariés dans les conseils d'administration (C.A.) des établissements de santé et, maintenant, les projets de gouvernance de la ministre Courchesne pour les C.A. des universités devraient nous préoccuper au plus haut point », a ajouté Michel Arsenault.

C'est une réflexion que la FTQ poursuivra, notamment, lors du Colloque de la FTQ, le 26 novembre prochain, sur le financement de l'éducation postsecondaire.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 28 OCTOBRE 2008				
EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Petro-Canada (raffinerie)	Montréal	262	SCEP-175	2007-11-17 (lock-out)
Matériaux spécialisés Louiseville	Louiseville	49	SCEP-866	2008-03-17 grève 2008-03-20 lock-out
Corporation Urgence Santé	Montréal et Laval	50	SCFP-3642	2008-04-15
Van Houtte Ltée	Montréal	158	TUAC-501	2008-10-20
Provigo Québec inc.	Shawinigan	53	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières	167	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Sept-Îles, Saint-Romuald, Rimouski, Montmagny	256	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	L'Ormière, Bouvier, Sainte-Anne-de-Beaupré, Henri-Bourassa, Louis XIV, Fleur-de-Lys	358	TUAC-503	2008-10-22

Au tour de Gatineau de goûter à l’antisyndicalisme du milliardaire américain Wal-Mart

Deux mois jour pour jour après l’entrée en vigueur d’une convention collective imposée, le géant américain a annoncé, le 16 octobre dernier, dans un communiqué laconique émis à partir de Mississauga en Ontario, la fermeture de son centre de pneus et lubrification de Gatineau.

La FTQ et le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l’alimentation et du commerce (TUAC) ont vivement réagi à cette annonce en dénonçant l’attitude antisyn- dicale de Wal-Mart et en demandant aux législateurs de sonner la fin de la récréation pour cet employeur qui bafoue ouvertement les lois du Québec.

Des faux prétextes

La FTQ et les TUAC accusent Wal-Mart de masquer son attitude antisyn- dicale sous des faux prétextes, tout comme ils l’ont fait lors de la fermeture sauvage du magasin de Jonquière en 2005.

« Afin de justifier sa décision, Wal-Mart Canada allègue qu’il s’agit d’un contrat de travail “irréaliste” qui aurait comme conséquence d’augmenter d’au moins 30 % les coûts d’exploitation de son atelier automobile. Pourtant, la convention collective imposée à Gatineau reflétait la moyenne salariale payée à des employés d’établissements analogues effectuant sensiblement les mêmes tâches.

« De plus, 32 magasins Wal-Mart au Québec sont couverts par un décret automobile et doivent payer leurs salariés au-delà de 15 \$ l’heure. Si la région de l’Outaouais était couverte par un tel décret automobile, Wal-Mart serait obligée de les payer plus cher que la convention collective imposée par l’arbitre nommé par le ministre du Travail, et le magasin serait encore ouvert et toujours rentable », ont fait valoir les leaders syndicaux.



Le président de la section locale 486 des TUAC, Guy Chénier, et le conseiller FTQ de l’Outaouais, Dino Lemay, ont rencontré les médias de la région, le 16 octobre dernier, pour réagir à l’annonce de Wal-Mart.

CAMPAGNE DES SANS-CHEMISE La FTQ présente partout au Québec

Durant la campagne électorale, la FTQ s’est de nouveau jointe aux organisations de chômeurs, ainsi qu’à la CSN et à la CSQ dans le cadre de la Coalition des Sans-Chemise pour faire valoir la réforme nécessaire du programme de l’assurance-emploi.

La campagne d’affichage et de mobilisation dans laquelle la FTQ a joué un rôle important a été un franc succès. Elle a assuré la visibilité de cet enjeu dans toutes les régions du Québec. Plusieurs conférences de presse ont été tenues, à Montréal et en région, pour mettre en relief les problèmes occasionnés par les mises à pied dans les secteurs forestier et manufacturier.

Comme on le sait, depuis les réformes du milieu des années 1990, l’assurance-emploi ne couvre plus qu’une minorité de travailleurs et travailleuses en chômage. L’an dernier, le gouvernement Harper s’est opposé à un projet de loi qui aurait amélioré l’accès et les bénéfices du programme. Pourtant, le projet bénéficiait alors de l’appui d’une majorité de députés en chambre.

On anticipe de nouvelles initiatives parlementaires sur le sujet lors de la prochaine session parlementaire à Ottawa.



Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Santé : les candidats doivent se prononcer

Alors que la campagne de la FTQ pour combattre l’intru- sion grandissante du finance- ment et la prestation privée des soins et des services de santé au Québec se pour- suit, la prochaine campagne électorale provinciale nous fournira l’occasion d’exiger des partis en lice de fermes engagements en faveur du système public de santé.

À l’heure où l’Institut Fraser recommande l’ouverture com- plète de l’assurance privée pour tous les types de soins et de services médicaux de même que des déboursés individuels, il est extrêmement important de connaître les intentions politiques des partis engagés dans la course électorale.

La FTQ a demandé le retrait du règlement visant à permettre la mise sur pied de centres médi- caux spécialisés privés habilités à effectuer un nombre quasi illi- mité de chirurgies nécessitant un hébergement de 24 heures et plus. La centrale a également réaffirmé la nécessité d’enchâs- ser dans la loi québécoise les principes d’accessibilité, d’uni- versalité et de gratuité.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a maintes fois expliqué qu’il était possible de résoudre les problèmes de notre système de santé (délais d’attente, engorgement des urgences) à l’intérieur même du système public, moyen- nant une bonne dose de volonté politique et un finan- cement adéquat. À cet effet, la Fédération des médecins

spécialistes a fait le tour des salles d’opération du Québec et a elle-même démontré qu’à peu de frais, cela était possible (on a parlé de 50 000 chirurgies de plus par année!). Plusieurs projets-pilotes, incluant des réorganisations du travail, vont d’ailleurs dans la même voie.

Rien ne justifie une ouvertu- re plus grande à l’assurance et à la prestation privée des soins et services de santé sinon la volonté d’ouvrir un marché privé lucratif attirant des compagnies d’assurances assoiffées de profit.

Certains des syndicats affi- liés de la FTQ ont commencé à rencontrer des difficultés dans la négociation de leurs régimes collectifs. Une chose est certaine : plus l’assurance privée sera appelée à couvrir des soins et services actuelle- ment couverts par l’assurance publique, plus nos régimes collectifs coûteront cher et plus on nous demandera de brader nos conditions de tra- vail. D’où l’importance de blo- quer dès maintenant la mise sur pied de centres médicaux spécialisés privés.

C’est un dossier à suivre...

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / OCTOBRE 2008

▼ **SCFP** : Corporation du complexe sportif et culturel de Deux-Montagnes, Veolia Transport Québec inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), Université du Québec à Chicoutimi (Chicoutimi et autres), Ville de Rivière-Rouge, tous les établissements sur son territoire;

▼ **TUAC** : Municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard, Brasseurs GMT inc. Montréal, Marché Opavia inc., Sodexho Québec inc., 6304966 Canada inc. Laval, RTD Distribution Itée (Distribution Paul-Émile Dubé) Rimouski et autres, Distribution alimentaire RT Itée (RTD Distribution Itée) Québec, Fromagerie St-Fidèle inc. La Malbaie, 2971-8764 Québec inc. - La Malbaie, Provigo Québec inc. Québec;

▼ **TEAMSTERS** : Norascon, Les Entreprises Alfred Boivin inc. – Chicoutimi, Imprimerie Provinciale inc. Québec, Tawich Development Corporation Camp La Sarcelle;

▼ **SQES** : Maison des aînées de St-Timothée inc., Les Jardins Ste-Émilie (Jonquière);

▼ **MÉTALLOS** : Sécurité Serca inc. (44 municipalités), Agence B.C.I.A (15 municipalités), Graymont (QC) inc. Dudswell, Entreprises Marchand Itée Sainte-Catherine, Résidences Navarro, S.E.C. par son com- mandité 9168-4282 Québec inc. Saint-Léonard, Sécurité Pro-Est - Baie-Comeau;

▼ **UES** : Services d’Hospitalité Maximum inc. Montréal, 9113-0476 Québec inc. (La Fromagerie Boivin) Saguenay;

▼ **SCEP** : 9122-9476 Québec inc. Entreprise L.P. Berthiervi, Convolutech inc. (Châteauguay);

▼ **TCA** : Blainville Ford Laval;

▼ **AIMTA** : Mirabel Mecachrome inc. Mirabel, Avery Weigh-Tronix - Sainte-Foy;

▼ **Aiest** : Cineplex Divertissement LP Brossard;

▼ **FRATERNITÉ INDÉPENDANTE DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS** : Accessair inc. Sainte-Catherine;

▼ **SYNDICAT DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS UNIS DU QUÉBEC** : Atlanta Aluminium inc. Saint-Léonard.

COUPON D’ABONNEMENT GRATUIT

Nom			Prénom		
Syndicat ou organisme			Section locale		
Adresse					
Ville		Province		Code postal	
Employeur					
Téléphone Travail ()		Poste		Résidence ()	
Courriel		Nombre d’exemplaires			